

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE

Décret no 90-788 du 6 septembre 1990 relatif à l'organisation et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires

Art 20 : A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé par son président, signé par celui-ci puis contresigné par le secrétaire de séance et consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Deux exemplaires du procès-verbal sont adressés à l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription d'enseignement du premier degré et un exemplaire est adressé au maire. Un exemplaire du procès-verbal est affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves.

ECOLE / RPI

NOM	École primaire de Thurageau	DATE DE LA REUNION
COMMUNE (S)	Thurageau	13 juin 2017

Participants (préciser A: absent , Exc pour excusé)

Représentants des parents d'élèves	Education nationale	Collectivités	Autres participants
Titulaires : - Mme BYACK (exc) - Mme BARDOT - Mme GRELLIER - Mme FORET Suppléantes : - Mme DUPUY - Mme BOUTILLIER - Mme MULON (exc) - Mme CHALLEAU	Président(e) - M. LOIR Enseignants - Mme BLAIZEAU - Mme JUBAULT - Mme MALBERT IEN Mme JUSSAUME (exc)	- M. MEUNIER (vis-président COM-COM en charge du périscolaire/enfance jeunesse) - Mme BILLAUD (conseillère municipale adjointe au Maire) - Mme DERAY (exc) - M. OUVREARD (Maire)	DDEN (exc)

Pour introduction, le/la président(e) nomme un/une secrétaire de séance : Mme Jubault

Ordre du jour

1. Organisation de l'école pour l'année scolaire 2017-2018
2. Actions pédagogiques
3. Utilisation des moyens de l'école
4. Hygiène et sécurité
5. Demandes et propositions de la Mairie
6. Questions diverses
7. APE

1- Organisation de l'école pour l'année scolaire 2017-2018

Suite à la fermeture, l'organisation pour l'année prochaine sera :

- une classe de PS/MS/GS : 24 élèves inscrits à ce jour, en attente de deux inscriptions.

Compte-tenu de l'organisation de l'année prochaine (triple niveau), les TPS ne seront pas accueillis

dans la classe maternelle car ils ne pourront pas bénéficier d'un accueil de qualité. L'inspectrice a conforté ce choix.

- Une classe de CP/CE1 : 22 élèves
- Une classe de CE2-CM1-CM2 : 26 élèves

Des aménagements pédagogiques seront apportés à cette organisation dans certaines matières/activités, notamment entre les groupes classes de GS et CP/CE1, et les groupes classes de CE2 et CP/CE1. Cette organisation fera l'objet d'un conseil des maîtres à la rentrée.

Possibilité de changement de classes (classe du haut investie peut-être par les CP-CE1) – salle du bas convertie en salle des maîtres (avec photocopieur, imprimante, bureaux de travail et espace pour déjeuner)

Mme TURPEAU quitte l'école de Thurageau. La nomination du futur maître/maîtresse aura lieu avant la fin de l'année scolaire.

Mme BLAIZEAU assurera la direction pour l'année prochaine.

Enfin, il a été convenu en date du 30 mars que l'organisation du temps scolaire pour l'année prochaine serait identique, *cf. formulaire*.

Exemples de contenu : membres, calendrier, regroupement éventuel...

2- Actions pédagogiques

Les liaisons :

- **PS/MS**

Remise en état du jardin par les enfants : plantations de légumes et de fleurs. Nous remercions les parents qui ont fourni des graines. Nous remercions la Municipalité d'avoir préparé le potager.

Visite de la ferme de M.OUVRARD dans le cadre de l'opération fermes ouvertes.

La maîtresse accueillera dans sa classe les inscrits de PS pour une première familiarisation avec l'école : le mercredi 21 juin.

- **GS/CP et CE1/CE2**

Les incorruptibles : organisation de votes. Albums ayant remportés le prix cette année : *Maman à l'école* (album de maternelle), *Deux drôles de bêtes* (album de CE)

Ecole et Cinéma : six courts-métrages muets (GS-CP) / E.T (CE)

- **CM2-collège :**

- une journée au collège
- sortie vélo au bois de Luchet : jeudi 1er juin (entraînement) / 22 juin (sortie avec les 6ème)
- commission de liaison : présentation des élèves de CM2 aux enseignants du collège
- la course d'orientation CM2/6ème + essai → sortie vélo au bois de Luchet
- projets en cours d'élaboration avec les collèges de secteur
- l'inter APE

Avenant au projet d'école :

- élaboration d'une progression/école en jeux coopératifs.

A partir du roman "*Le grand défi*", retraçant la course entre Lily Lièvre et Junior Tortue, les auteurs proposent des situations de course de relais et de jeu collectif construites autour du principe d'équité.

Différents champs disciplinaires sont mis à contribution dans le livret de l'enseignant, pour l'essentiel l'EPS, les mathématiques et le français. Il s'agit en effet d'instaurer un enseignement interactif,

ludique, caractérisé par une profonde interdisciplinarité. Toutes les pistes de travail sont illustrées de photographies et de "traces de classe".

Les fiches pédagogiques offrent un support aux apprentissages menés par l'adulte ou vécus en autonomie.

Enfin, le jeu de cartes "avantages/handicaps" permet aux enfants de rééquilibrer le rapport de force entre les équipes, en faveur d'une EPS équitable au cycle 3.

- Bon anniversaire : afin d'encourager les enfants à penser aux autres, afin que chaque enfant puisse être reconnu par les autres, un panneau à l'entrée sous le hall permettra aux enfants d'écrire que c'est son anniversaire le jour J
- Donner un nom à l'école : élargir ce projet à toute la commune. Le conseil d'école est d'accord avec l'idée qu'un vote pourrait être organisé au sein de la commune, impliquant donc les habitants, les parents et élèves. Reste à réfléchir quelle sera la liste de noms à proposée ?

Pour l'année prochaine :

Demande de prêt de matériel :

- en cycle 1, parcours modulables pour activités gymniques
- en cycle 2 & 3, kit pour l'Aide à la mise en oeuvre de l'attestation de première éducation à la route (APER) aux cycles 2 et 3.
- Projet des Incorruptibles certainement reconduit pour la classe des CP-CE1 l'année prochaine
- Inscription à l'opération « Nettoyons la nature » pour le vendredi 22 septembre sous forme de ramassage des déchets dans et aux abords de l'école pour sensibiliser les enfants au respect de l'environnement et au tri sélectif. → projet qui concerne les maternelles et les CP-CE1

Pour cette fin d'année scolaire :

festivités de fin d'année :

- la fête de l'école du vendredi 30 juin : La salle des fêtes sera disponible jusqu'à 19h/19h15. Les toilettes ne pourront pas être utilisées, la cour de l'école restera ouverte.
- Le spectacle durera 1h. Les enfants seront accueillis un peu avant le spectacle et ils resteront avec les enseignants jusqu'à la fin du spectacle.
- La kermesse sera dehors devant la salle des fêtes. Un stand de projet éolien sera présent.
- la sortie au bois de Saint-Pierre du jeudi 06 juillet
- fin de la classe le vendredi 07 juillet
- rentrée lundi 04 septembre

Exemples de contenu : projet d'école, de classe, classe de découverte...

3- Utilisation des moyens de l'école

Après des achats importants en jeux pour la cour de récréation et de jeux de sociétés pour développer le vivre ensemble et le respect à la règle, il n'y a pas eu d'autres utilisations des crédits municipaux. Ceux-ci seront utilisés pour les fournitures pour la rentrée prochaine.

Exemples de contenu : Répartition des crédits alloués par la commune ou l'EPCI ; argent de l'école, répartition des élèves (organisation pédagogique) ; organisation d'échanges de service, décloisonnement, enseignants supplémentaires (M+) ; RASED ; organisation du service des ATSEM...

4 - Hygiène et sécurité

- Papier toilette inaccessible dans les toilettes : les enfants ne peuvent pas s'essuyer

- distributeur de savon bloqué : les enfants ne peuvent pas se laver les mains
- Dortoir inconfortable : les enfants ne dorment pas. Les lits ne sont pas espacés.

5 - Demandes et propositions de la Mairie

- téléphone en bas + achat d'un nouvel ordinateur pour la direction + imprimante pour la classe maternelle
 - verrou au local vélos + réparer le bac de rangement en bois
 - porte du haut à isoler
 - peinture du porche
 - balayage de la cour
 - réparation des fenêtres de la salle de motricité (éclats causés par le jeu de billes)
 - Les employés municipaux et éventuellement des parents d'élèves seront sollicités pendant l'été pour aider aux déménagements des espaces (notamment la bibliothèque)
 - Les travaux 2018 : dans le projet de travaux pour l'école, il n'y aura plus de cuisine à l'école. Le service à table à deux services sera maintenu.
- Pour des questions financière, le projet de travaux a été rétréci et restructuré. Monsieur le Maire nous présente le plan envisagé. Une réunion est à prévoir en début d'année prochaine pour discuter des travaux et des nouveaux espaces prévus. Les travaux pourraient débuter en février 2018.
- Plaquette en projet pour présenter l'école de Thurageau à diffuser à Varennes pour les futurs et éventuels élèves

Exemples de contenu : sorties ponctuelles, partenariat, actions hors temps scolaire...

7- Temps péri-scolaires et TAP

Les parents prennent la parole pour expliquer que les règles de l'école et les règles des TAP ne sont pas les mêmes, ils interpellent le conseil d'école sur « le manque de surveillance » sur les temps de TAP et de garderie. Les parents déplorent que les choix des TAP soient restreints (2 activités au choix dont « activités libres »). Les « activités libres » des TAP impliquent que t certains enfants sont donc en récréation/garderie de 14h50 à 18h30.

Il a été convenu que l'année prochaine, des réunions avec la Communauté de communes seront organisées avec les intervenants des TAP pour harmoniser les règles de vie.

8. APE

- Kermesse 2018 : 29 juin 2018

Fait à Thurageau

Le 13/06/2017

Le président / La présidente du Conseil d'Ecole
LOIR Gaël

Le / la secrétaire de séance
JUBAULT Lauréna